

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Ténénkou

**SYNTHESE
DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE
DES COMMUNES DU CERCLE DE TENENKOU

2006-2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2006

APPUI TECHNIQUE : DRPSIAP-MOPTI/ APPUI FINANCIER : CSA-PROMISAM

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par les sécheresses successives, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNSA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004 le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit notamment :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de **Tenenkou** est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↳ le déficit pluviométrique chronique et le faible niveau de production ;
- ↳ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↳ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↳ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↳ le sous équipement des producteurs ;
- ↳ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↳ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
- ↳ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC
- ↳ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aigues et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en oeuvre des

stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des Collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA/PROMISAM a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à **Tenenkou** du 27 au 29 avril 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet-adjoint ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports) ;
- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par une équipe composée de :

- la représentante du CSA ;
- le représentant du PROMISAM ;
- et le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de

l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité Alimentaire que sont :

- ↳ **la disponibilité des aliments ;**
- ↳ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↳ **l'utilisation ;**
- ↳ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation des **10 plans** communaux du Cercle de **Tenenkou**, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Cette compilation a respecté les contenus des PSA validés tout en se focalisant sur les contraintes majeures identifiées par les communes et les principales solutions proposées.

5. Restitution de la synthèse

Le PSA du Cercle a été restitué au Conseil de Cercle le 30 janvier 2007 lors d'un atelier tenu à Tenenkou. Des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans cette version .

L'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

IV. APERÇU DU CERCLE

1. Situation géographique

Le Cercle de Tenenkou est situé en zone inondée. Il s'étend sur 11 297 km² soit 14,3 % de la superficie de la Région.

Il est limité :

- à l'est par le cercle de Mopti ;
- au nord par le cercle de Youwarou ;
- à l'ouest par le Cercle de Niono (région de Ségou) ;
- au sud par le cercle de Djénné et celui de Ké-Macina (région de Ségou).

2. Organisation administrative

La loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 a consacré la création de 10 communes dans le Cercle de Tenenkou : Tenenkou, Diafarabe, Diakha, Diondori, Kareri, Ouro- Ardo, Ouro- Guire, Sougoulbe, Togoro Kotia et Togure-Coumbe.

V. SITUATION DE REFERENCE

1. Caractéristiques physiques

Le climat est de type tropical sahélien et comprend deux grandes saisons : la saison sèche comportant une période chaude (mars à mai) et une période froide (novembre à février) et la saison des pluies qui s'étend généralement de juin à septembre.

Cumul pluviométrique des 3 dernières années

Stations	2004		2005		2006		Moy 1971-2000	
	H	J	H	J	H	J	H	J
Tenenkou Central	486,5	35	389,1	32	630,5	32	332,5	...
Diafarabe	425	28	...	29	70
Diondori	226	19	...	16	337	22
Dioura	280	18	348	28	297	18
Sossobé	452	28	505	34	663	28
Togoro Kotia	203	17	346	30	420	24

Source: Rapports SAP

Le Cercle est traversé par le fleuve Niger et son affluent le Diaka. Une multitude de chenaux déversoirs inondent toutes les plaines et favorisent ainsi la pratique de la culture du riz et de la pêche. La présence du lac Débo (environ 22 000 ha) favorise également l'existence de vastes pâturages de bourgou.

2. Caractéristiques démographiques et sociales

Le Cercle compte une population estimée en 2006 à 156 385 habitants soit 8,6 % de la population de la Région. Cette population est répartie entre 10 communes et 205 villages.

La population est composée en majeure partie de peulhs et de bozos . On y trouve également des markas, des songhaïs et des bamana.

2.1. Répartition de la population par Cercle et par commune en 2006

N°	Communes	Hommes	Femmes	Total
1.	Diafarabé	7 728	8 095	15 823
2.	Diakha	10 242	10 815	21 057
3.	Diondiori	9 963	10 495	20 458
4.	Kareri	11 364	11 241	22 605
5.	Ouro Ardo	6 144	6 536	12 680
6.	Ouro Guiré	3 975	4 201	8 176
7.	Sougoulbé	3 682	3 532	7 214
8.	Togoro Kotia	5 964	6 410	12 374
9.	Toguéré Coumbé	13 017	13 547	26 564
10.	Tenenkou	4 461	4 972	9 433
Total		76 541	79 844	156 385

Source : DRPSIAP

Avec une population de 156 385 habitants en 2006, la densité est de 13,8 habitants au km². Les communes les plus peuplées sont celles de Toguéré Coumbé (26 habitants, Kareri (22 605 habitants) et Diakha (21 057 habitants).

2.2. Evolution de la Population sur la période du Plan

N°	Communes	2007	2008	2009	2010
1.	Diafarabé	16 252	16 692	17 146	17 614
2.	Diakha	21 627	22 213	22 817	23 440
3.	Diondiori	21 013	21 581	22 168	22 774
4.	Kareri	23 218	23 846	24 495	25 165
5.	Ouro Ardo	13 024	13 377	13 741	14 116
6.	Ouro Guiré	8 398	8 625	8 859	9 102
7.	Sougoulbé	7 410	7 611	7 818	8 031
8.	Togoro Kotia	12 708	13 053	13 407	13 774
9.	Toguéré Coumbé	27 284	28 023	28 785	29 570
10.	Tenenkou	9 688	9 951	10 222	10 501
	Total	160 622	164 971	169 458	174 088

Source : DRPSIAP

2.3. Répartition de la population par âge e par sexe en 2006

Tranches	Hommes	Femmes	TOTAL
0 - 4	12 232	12 415	24 647
5 - 9	12 935	12 299	25 234
10 - 14	9 178	8 123	17 301
15 - 19	7 156	7 595	14 750
20 - 24	4 699	6 225	10 924
25 - 29	4 038	6 195	10 233
30 - 34	3 959	5 613	9 572
35 - 39	3 934	4 470	8 404
40 - 44	3 542	3 832	7 374
45 - 49	2 989	2 694	5 683
50 - 54	2 947	2 882	5 829
55 - 59	2 446	1 930	4 376
60 - 64	2 343	2 097	4 440
65 - 69	1 552	1 161	2 713
70 - 74	1 239	1 093	2 332
75 - 79	526	377	903
80 et plus	827	842	1 669
TOTAL	76 541	79 844	156 385

3. Caractéristiques économiques

Le mécanisme de la crue fait du Cercle de Tenenkou une zone de prédilection pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le riz est cultivé en submersion contrôlée, le mil en zone exondée.

L'artisanat est dominé par les produits de vannerie et de poterie et constitue une source de revenu non négligeable pour les pratiquants.

a. agriculture

Le cercle de Tenenkou est à vocation essentiellement agro- pastorale. Le Cercle de Tenenkou bénéficie de grandes plaines inondables, ce qui fait du riz la principale culture du Cercle. Les résultats de la campagne 2005/2006 ont donné les chiffres suivants :

- ↳ 25 529 t de riz
- ↳ 11 64 tonnes de sorgho ;
- ↳ 41 tonnes de maïs

Les cultures sont très dépendantes de la pluviométrie généralement très faible.

Les activités d'agriculture ; d'élevage et de pêche caractérisent la situation socio-économique du cercle. La rentabilité de ces activités est dépendante La période de soudure s'étend de 3 à 4 mois (mai, juin, juillet et août).

b. l'élevage

Le Cercle de Tenenkou est une zone d'accueil de transhumants. Le secteur de l'élevage occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Le cheptel est composé de bovins, en majorité. On y trouve également des ovins, des caprins, des asins, des équins et des camelins. Le mode d'élevage est la transhumance. Pendant la saison sèche, de décembre à juin, le bétail vit dans les zones inondées au niveau des grandes bourgoutières. De juillet à novembre, il se déplace vers les zones exondées.

Les effectifs du cheptel ont été estimés en 2004 comme suit :

Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asins	Volaille	Camelin
189 800	127 500	49 300	2 600	7 600	350 750	190

c. la pêche

La pêche est bien pratiquée dans le Cercle. Les techniques de transformation et de conservation du poisson sont bien développées. (séchage, stockage, fumage et conditionnement) . L'aquaculture et l'empoissonnement des cours d'eau sont aussi des pratiques bien implantées dans le Cercle.

d. l'artisanat

L'artisanat est surtout pratiqué par la couche féminine et de certains sous groupes sociaux.

Les principaux produits sont : les nattes de qualité supérieure à partir des feuilles de rôniers, les chapeaux faits avec des herbes naturelles et/ou de cuir. La poterie est également bien répandue.

g. Réseau de transport et de communication Le cercle de Tenenkou est véritablement enclavé en période pluvieuse et au moment des crues soit 7 mois dans l'année. Les routes reliant la ville de Tenenkou aux cercles voisins deviennent impraticables de juin à décembre. Les pirogues et pinasses (voie fluviale) restent les seuls moyens pour relier la ville pendant cette période.

4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

a. la santé

La couverture sanitaire du Cercle est faible.

Les infrastructures comprennent :

- 1 centre de santé de référence à Tenenkou;
- 13 CSCOM ;

Le personnel sanitaire compte :

- 3 médecins ;
- 2 sages-femmes ;
- 9 infirmiers ;
- 11 matrones.

Plusieurs CSCOM souffrent de sous-équipements et d'insuffisance de personnel qualifié. Nombre de localités n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires à cause de leur enclavement (éloignement, état défectueux des routes) ou de la pauvreté.

b. éducation

Le Cercle de Tenenkou comptait 48 écoles en 2003/2004, dont 05 communautaires et 05 seconds cycles. Ces écoles renferment 225 salles de classe dont 18 au second cycle. On y comptait 9008 élèves dont 4259 filles (soit 47,3 %). Ils s sont encadrées par 136 enseignants.

L'état de la sécurité alimentaire

Le Cercle de Tenenkou connaît fréquemment des situations alimentaires difficiles. En effet la situation pluviométrique connaît en plusieurs années des déficits, causant des baisses notoires de la production agricole et du cheptel. A cela il faut ajouter les invasions aviaires qui affectent les récoltes.

Le faible pouvoir d'achat des ménages dû à la faible valorisation du potentiel économique conduit à une situation d'insécurité alimentaire pour nombre de ces ménages.

L'enclavement intérieur du Cercle ne favorise guère les échanges commerciaux avec le reste du pays.

La production agro-alimentaire repose essentiellement sur les productions céréalière et l'élevage.

La production agricole du Cercle en 2004/2005 était de (en tonnes) :

Années	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Total
2003/2004	12 019	2 700	32 600	48	47 367

VI. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE

1. Les contraintes

Les principales contraintes à la sécurité alimentaire dans le Cercle sont :

↪ liées à la disponibilité

- le sous - équipement des producteurs ;
- le coût élevé des matériels et intrants agricoles ;
- la menace permanente des prédateurs (oiseaux granivores, sautériaux)
- la persistance des pathologies animales ;

↪ liées à l'accès

- le mauvais état des routes ;
- l'enclavement de plusieurs villages surtout pendant les hautes eaux ;

- l'éloignement des centres d'approvisionnement, notamment pour les céréales ;

↳ **liées à l'utilisation**

- la faible disponibilité de l'eau potable ;
- le faible niveau de connaissances alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la dévalorisation des pratiques culinaires ;
- l'introduction dans les pratiques culinaires des techniques et méthodes non adaptées aux réalités du milieu
- l'introduction d'épices faits à base de produits à origine douteuse.

2. Les atouts

Le cercle de Tenenkou à vocation essentiellement agro-pastorale est une zone d'élevage par excellence. Le cheptel est composé de bovins en majorité, d'ovins, d'asins, d'équins et de camelins. Il existe de grands parcours pastoraux et de grandes bourgoutières.

Le cercle est réputé comme une zone de haute production en poisson avec une production annuelle en crue normale de plus de 2 000 tonnes de poissons frais. Cette situation est favorisée par l'existence d'une hydrographie (le Diaka long de 210 km) et de nombreuses mares permanentes et semi-permanentes.

VII. Orientations générales

L'analyse des orientations, objectifs et stratégies de développement national d'une part et la vision consensuelle formulée aux regards des problèmes, des potentialités mais aussi des contraintes au développement du Cercle d'autre part ont conduit à l'adoption des orientations suivantes :

Les grandes orientations du Conseil de Cercle dans le domaine de la sécurité alimentaire sont :

- assurer l'autosuffisance alimentaire ;
- améliorer la couverture sanitaire ;
- développer des stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- améliorer l'accès à l'eau potable des populations et du bétail.

SYNTHESE DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU CERCLE DE TENENKOU

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENENRAL : Contribuer à assurer la Sécurité alimentaire des populations du Cercle de Tenenkou

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
DISPONIBILITE				
AGRICULTURE				
Faible rendement des cultures et de la Production	Améliorer le niveau d'équipements des paysans	Le niveau d'équipements des paysans est amélioré	Dotation des paysans en matériels agricoles	Ensemble cercle
	Améliorer le rendement des cultures	Les rendements des cultures sont améliorés	Dotation en semences adaptées	
			Formation de paysans semenciers	
	Réduire la pression des déprédateurs	Les dégâts sur les cultures sont minimisés	Dotations en matériels et produits de traitements de lutte aviaire et autres ennemis de culture	
	Assurer la mise en eau dans les parcelles	Une meilleure maîtrise de l'eau est assurée	Aménagement des PPIV	
Surcreusement, curage de mares, de fleuves, de chenaux et puits pastoraux				
Faible production maraîchère	Augmenter la production maraîchère	Aménagement de périmètres maraîchers		
ELEVAGE				
Divagation des animaux	Réduire les dégâts des animaux	Les cultures sont mieux protégées des animaux	Sensibilisation des populations et des éleveurs sur le respect des textes, réglementaires, chartes et conventions	Diafarabé- Diondiori – Sougoulbé-Ouro-Guiré- Tenenkou-Togoro- Kotia-

Pauvreté des pâturages	Augmenter le disponible l'alimentaire du cheptel	Le disponible alimentaire du cheptel est augmenté	Aménagement des périmètres pour la bourgouculture	Diondiori-Kareri-Togoro-Kotia
			Approvisionnement en aliment bétail	
Faible couverture vaccinale	Améliorer la couverture vaccinale	La couverture vaccinale est améliorée	Construction de parcs de vaccination	Toguééré Coumbé - Ouro-Guiré -Ouro-Ardo Togoro-Kotia
Faible production laitière	Améliorer la production laitière	La production laitière a augmenté	Création de petites unités de transformation de lait	Diafarabé
PECHE				
Baisse de la capture de poisson	Accroître la production halieutique	La production halieutique est accrue	Aménagements d'étangs piscicoles	Diafarabé-Diondiori Ouro-Guiré Togoro-Kotia
ACCESSIBILITE				
Impraticabilité saisonnière des routes	Assurer une praticabilité permanente des pistes	Les pistes sont praticables toute l'année	• Construction et entretien des pistes rurales	Diafarabé-Diaka-Diondiori-Kareri-Ouro-Guiré -Sougoulbé
Insuffisance de moyens de communication	Améliorer la communication de la commune	La couverture communication de la commune est améliorée	Installation de radios de proximité	Diafarabé- Diaka-Diondiori -Kareri-Ouro-Guiré- Togoro-Kotia- Togoro-Coumbé
Absence de marchés hebdomadaires	Assurer l'approvisionnement à partir de marchés	L'approvisionnement à partir de marchés est assuré	Créer des marchés hebdomadaires	Ouro-Guiré

UTILISATION

Faible connaissance nutritionnelle des aliments	Améliorer le niveau de connaissance nutritionnel des populations	Le niveau de connaissance nutritionnel des populations est amélioré	Formation et sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées, de conservation et d'hygiène alimentaires	Tenenkou-Difarabé-Togoré-Coumbé- Ouro-Guiré- Diondiori-Kareri-Ouro-Ali
Difficultés de transformation et de conservation des produits alimentaires	Créer des conditions de transformation et de conservation	Des conditions de transformation et de conservation sont créées	Acquisition des moyens de transformation et de conservation	Diondiori-Kareri-Togoro-Kotia-

STABILITE

<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des banques céréalières • Bradage des récoltes 	Assurer un approvisionnement régulier des populations	L'approvisionnement des populations est régulier	Construction de magasins de stockage, création et approvisionnement de banques de céréales	Ouro-Ardo –Diafarabé-Tenenkou- Togoré-Coumbé- Togoro-Kotia
			Sensibilisation des populations sur la nécessité de constituer de stocks	
Difficulté de financement du commerce des céréales	Faciliter l'accès des commerçants au crédit	Les commerçants ont accès au crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de crédit de commercialisation 	Kareri- Togoré-Coumbé

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

ACTIVITES	COUT TOTAL
DISPONIBILITE	
Aménagement de périmètres irrigués	42000
Dotation des paysans en matériels agricoles	5 000
Mise à disposition des semences adaptées	4500
Former des paysans semenciers	16 050
Dotation en matériels et produits de traitements de lutte aviaire	5 580
Surcreusement, curage de mares, de fleuves, de chenaux et puits pastoraux	381 000
Sensibilisation des populations et des éleveurs sur le respect des textes, règlementaires, chartes et conventions	7 400
Création de petites unités de transformation de lait	2000
Aménagement de périmètres maraîchers	14000
Aménagement des périmètres pour la bourgou - culture	43000
Approvisionnement en aliment bétail	17 000
construction de parcs de vaccination	18 000
Aménagements d'étangs piscicoles	28000
TOTAL	583 530
ACCES	
Construction des pistes rurales	146000
Installation de radios de proximité	162 000
Créer des marchés hebdomadaires	6 000
TOTAL	314 000

UTILISATION	
Formation et sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées, de conservation et d'hygiènes alimentaires	12000
Acquisition des moyens de transformation et de conservation	14 000
TOTAL	26 000
STABILITE	
Construction de magasins de stockage, création et approvisionnement de banques de céréales	100 600
Sensibilisation des populations sur la nécessité de constituer de stocks	4 500
Octroi de crédit de commercialisation	45 000
TOTAL	150 100
TOTAL GENERAL	1 073 630

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans le Cercle en matière de sécurité alimentaire s'élève à **1 073 630 000** FCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :(en milliers)

PILIER	COUTS	%
DISPONIBILITE	583 530	54,4
ACCES	314 000	29,2
UTILISATION	26 000	2,4
STABILITE	150 100	14,0
TOTAL	1 073 630	100

L'essentiel des efforts est orienté à augmenter le **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** en premier lieu, 583 530 000 FCA, soit 54,4 % du coût de la synthèse. Cette situation se présente dans toutes les communes du Cercle. En effet, la production agro-alimentaire rencontre d'énormes difficultés dans la région. Les contraintes sont liées aux aléas climatiques, au sous-équipement des producteurs, à la qualité des ressources humaines, à la faible introduction des technologies, aux vicissitudes du contexte international, etc. Les activités du pilier sont dominées par des surcreusements, curage de mares, de fleuves, de chenaux, d'aménagements d'étangs piscicoles, d'aménagement de périmètres irrigués.

Le pilier **ACCES** représente 29,2 % du coût global des activités de la synthèse, soit 3 14 000 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur les Construction des pistes rurales et les installations de radios de proximité.

Les activités de formation et de sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées, de conservation et d'hygiènes alimentaires et l'acquisition des moyens de transformation et de conservation des produits alimentaires constituent les activités dominantes du pilier **UTILISATION**. Le montant du pilier s'élève à 26 000 000 FCFA, soit 2,4 % du coût global.

Les activités de Construction de magasins de stockage, création et approvisionnement de banques de céréales et d'octroi de crédit de commercialisation constituent les stratégies principales identifiées par les communes au niveau du pilier **STABILITE**. La sensibilisation des populations sur la nécessité de constituer de est également retenue comme activité de consolidation de la stabilité. Le coût estimatif du pilier s'élève à 150 100 000 FCFA soit 14, % du coût global de la synthèse.

III. REPARTITION DES COUTS (en milliers de FCFA)**1. Répartition par année**

COMMUNES	COUT TOTAL	REPARTITION PAR AN				
		1	2	3	4	5
Diafarabé	143 850	10 500	60 850	14 000	50 500	8 000
Diakha	171 660	16 400	61 900	39 410	27 150	26 800
Diondiori	151 700	22 000	55 850	34 000	39 850	-
Kareri	265 226	53 400	71 600	58 500	47 000	34 726
Ouro Ardo	95 210	24 760	30 950	10 500	15 500	13 500
Ouro Guiré	388 998	164 612	125 112	43 312	30 402	25 560
Sougoulbé	101 000	30 700	21 700	23 200	15 200	10 200
Togoro Kotia	242 500	45 600	80 600	42 100	56 100	18 100
Toguéré Coumbé	245 000	44 800	50 000	110 000	-	40 200
Tenenkou	114 300	8 200	85 750	1 100	1 250	18 000
TOTAL	1 919 444	420 972	644 312	376 122	282 952	195 086
%	100	21,9	33,6	19,6	14,7	10,2

Le coût total des 10 Plans de sécurité alimentaire du Cercle s'élève à 1 919 444 000 FCFA. 55,5 % des activités seront mises en œuvre les deux premières années (33, 6 % en deuxième année et 21 % en première année).

2. Coût par commune

RANG	COMMUNES	COÛT TOTAL	%
1	Ouro Guiré	388 998	20,3
2	Kareri	265 226	13,8
3	Toguéré Coumbé	245 000	12,8
4	Togoro Kotia	242 500	12,6
5	Diakha	171 660	8,9
6	Diondiori	151 700	7,9
7	Diafarabé	143 850	7,5
8	Tenenkou	114 300	6,0
9	Sougoulbé	101 000	5,3
10	Ouro Ardo	95 210	5,0
	TOTAL	1 919 444	100

La commune de Ouro-Guiré présente le coût de PSA le plus élevé avec 388 998 000 de FFCA soit 20,3 % du coût global des PSA de l'ensemble des communes. Elle est suivie des communes de Kareri (13,8 %) et de Toguéré Coumbé (12,8). Cette dernière commune est la plus peuplée du Cercle (17 % de la population du cercle) pendant que la commune de Kareri est la deuxième commune la plus peuplée avec 14,5 % de la population du cercle.

IV. REPARTITION DES COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR COMMUNE (en milliers de FCFA)

COMMUNES	COUT TOTAL	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT			
		COMMUNE	ETAT	PTF	POPULATION
Diafarabé	143 850	22 390	22 000	96 650	2 810
Diakha	171 660	19 730	20 360	130 740	830
Diondiori	151 700	18 200	23 700	106 850	2 950
Kareri	265 226	23 956	43 940	180 995	16 335
Ouro Ardo	95 210	11 866	3 933	75 211	4 200
Ouro Guiré	388 998	33 195	85 000	255 653	15 150
Sougoulbé	101 000	14 100	7 800	75 850	3 250
Togoro Kotia	242 500	14 500	46 500	174 500	7 000
Toguéré Coumbé	245 000	31 600	126 500	34 900	52 000
Tenenkou	114 300	21 840	33 450	58 060	950
TOTAL	1 919 444	211 377	413 183	1 189 409	105 475
%	100	11,0	21,5	62,0	5,5

La répartition du coût total des 10 PSA du cercle par source de financement fait apparaître que l'essentiel du financement sera pris en charge par **les PTF, soit 62 %**. Il a été proposé à l'Etat de prendre en charge 21,5 %. Les communes se sont engagées pour 11 % pendant que les populations bénéficiaires ne devraient contribuer qu'à hauteur de 5,5 % du financement global.